

Rapport d'activité 2014-2015



Edito

En retour sur l'année associative 2014-2015, il nous faut rappeler plusieurs points marquants :

Attentats du mois de janvier, ils ont causé un bouleversement autant par leur ampleur, leur caractère odieux et le retentissement médiatique auxquels ils ont donné lieu, que par le choc reçu au regard des valeurs qui sont les nôtres. Notre attachement viscéral au respect des croyances est aussi fort pour la liberté de conscience et pour la liberté d'expression, lesquelles doivent être défendues sans relâche -individuellement et collectivement- face à l'obscurantisme et au totalitarisme d'inspiration religieuse. Aucun compromis n'est envisageable sur ce plan. Nous avons tous en charge la République, démocratique, solidaire et laïque qu'il faut promouvoir et notre devoir est de résister aux oppressions qui travaillent à trier les êtres humains en catégories nobles ou ignobles selon ce qu'ils croient ou ne croient pas.

Migrants : voici un terme prêtant à confusion qui a envahi tous les média tant le problème soulevé par des êtres en recherche de sécurité - voire de survie - est au cœur de l'actualité. Les guerres et les conflits divers et variés ont généré des déplacements énormes d'humains fuyant dans l'espoir de survivre. Ce sont souvent des familles entières qui, ayant tout perdu, fuient pour se mettre à l'abri en espérant - peut-être- revenir là où elles ont laissé leur ciel.

De même pour ceux que l'on dit réfugiés économico-climatiques : montée des eaux, sécheresses infernales, ils fuient une extrême misère qui résulte du désordre sur la planète, lui-même engendré largement par des politiques fondées sur le profit. Quelles que soient les raisons qui les poussent au départ, nous devons, à titre individuel soutenir les réfugiés, et collectivement peser pour que nos pays en paix et à la richesse confortable les accueillent dans des conditions dignes de l'élémentaire humanité. L'idéal, bien sûr, serait de supprimer les causes de leur départ ; en attendant ne rien faire pour eux constitue un manquement au cœur des valeurs que nous revendiquons.

Alerte sur la planète : la recherche d'un développement durable qui préserve notre terre au bénéfice de ses habitants s'impose. L'avenir passe par une conversion écologique qui ne repose pas seulement sur les technologies "ad hoc" mais conduit à faire prévaloir des valeurs de partage, et pourquoi pas, de sobriété. La préservation de l'environnement et la juste répartition des ressources sont sources de paix, quand leur gaspillage et leur raréfaction génèrent désastres et misères à l'origine de nombre de crises et de conflits.

En conclusion, pour nous trois mots d'ordre s'imposent :

- la liberté de conscience est sacrée
- solidarité avec tous les réfugiés
- agissons pour sauver la planète

I. L'année associative 2014-2015

1. Données-clés

- 130 sections dans le monde avec environ 3000 adhérents à jour de cotisations.
- Renaissance de plusieurs sections :
Allemagne/Bad-Palatinat, Algérie/Constantine, Cuba, Emirats/Abu Dhabi, Maroc/Fès, Haïti, Mauritanie, Suisse/Zurich.
- Scission de la section Québec et atlantiques en 2 sections : Québec, Montréal

2. Organisation de l'association

Le Conseil d'Administration 2014-2015

							
Kalliopi Ango Ela Cameroun	Mathias Assante Singapour	Marie-Pascale Avignon Vernet France	Florence Baillon Equateur	Monique Cerisier ben Guiga France	Gaëlle Barré Italie	Mehdi Ben Lahcen Portugal	Djamel Bekkai Etats- Unis

							
Marion Berthoud Maroc	Michèle Bloch France	Nicole Galeazzi Autriche	Claudine Lepage France	Morgane Marot Royaume Uni	Stéphane Mukkadem Norvège	Corinne Narassiguin France	Sandrine Lemare-Boly Sénégal

				
Antoine Lesecq Portugal	Catherine Libeaut Pays-Bas	Gérard Martin Italie	Nawaz Nujurally Afrique du Sud	Patrick Thonneau Tunisie

Le Bureau national 2014-2015

- Monique Cerisier ben Guiga - *présidente*
- Gérard Martin - *secrétaire général*
- Michèle Bloch - *trésorière*
- Mehdi Ben Lahcen
- Marie-Pascale Avignon-Vernet
- Nicole Galeazzi
- Catherine Libeaut

Les permanentes de l'association

Elles assurent les tâches suivantes par délégation du Bureau national et sous sa responsabilité :

Isabelle Chardonnet - **responsable de l'accueil et du secrétariat administratif** : adhésions et cotisations des membres, actualisation du site, mise en page du magazine « Français du monde », gestion administrative du forum et participation à la gestion de crise.

Laurence Deglane - **responsable de la communication interne** : relations avec les sections, appui à l'organisation des coordinations régionales, organisation des formations internes, coordination des nouveaux moyens de communication (lettre d'information électronique, réseaux sociaux), graphisme et participation à la gestion de crise.

Hélène Pinazo Canales - **responsable de la communication externe de l'association** : actualisation du site, animation des réseaux sociaux, rédaction en chef du magazine Français du monde, en charge des relations avec les partenaires, de la collecte de publicités et de la rédaction des comptes rendus des réunions statutaires du Bureau national (BN) et du Conseil d'administration (CA), assistante pour le groupe Français du monde, écologie et solidarité à l'Assemblée des Français de l'étranger.

3. Représentation de l'association

Français du monde-adfe présente dans les différents organismes

Organisme	Adhérent FDM présents
La Caisse des Français de l'Etranger (CFE) :	<i>Monique Morales, Vice-présidente</i>
Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR)	<i>Marie-Pascale Avignon-Vernet</i>
La Mission Laïque Française	<i>Monique Cerisier ben Guiga, Michèle Bloch</i>
Solidarité Laïque	<i>Jean-Louis Sabatié</i>
L'AEFE	<i>Chantal Picharles</i>
CNB (commission nationale des bourses)	<i>Michèle Bloch</i>
CPPAS (La commission permanente pour la protection et l'action sociale)	<i>Marion Berthoud</i>
CCPEF (commission permanente pour l'emploi et la formation)	<i>Mehdi ben Lahcen</i>

II. Activités des pôles

1. Enseignements français à l'étranger - Michèle Bloch

Notre première inquiétude vient de ce que la priorité donnée à la jeunesse en France par la sanctuarisation du budget du Ministère de l'éducation nationale ne trouve pas son juste prolongement dans la dotation de l'État à l'enseignement français à l'étranger. Alors que les effectifs continuent d'augmenter +3%, la dotation de l'État à l'AEFE subit les mêmes ajustements que n'importe quel ministère ou opérateur public -2% sur le budget 2015 auquel se rajoute une mise en réserve de 0,5% des crédits de dépenses de personnel et 8% des autres crédits.

La seconde inquiétude provient de la difficulté à recruter des professeurs titulaires dans certaines matières pour lesquelles il existe un déficit de titulaires en France.

Les points forts de cette année :

- Réunion interministérielle. Le 20 novembre 2014, Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, a présidé avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, une réunion sur les grands enjeux du réseau d'enseignement français à l'étranger avec Hélène Farnaud-Defromont, directrice de l'AEFE, des représentants des élus des Français établis hors de France, de la Mission laïque française et des parents d'élèves. Vous avez reçu par mail le relevé de conclusions de cette réunion.
- Rapport de Claudine Lepage et Philip Cordery visant à limiter l'augmentation des frais de scolarité. [Télécharger ici](#)
Cinquante propositions concrètes présentées en 5 axes sont avancées visant l'objectif ambitieux de préserver la qualité pédagogique et la mixité culturelle et sociale du réseau, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire constante, d'une capacité contributive réduite des familles et d'un nombre croissant de demandes. Espérons que ces objectifs seront atteints.
- L'AEFE a finalisé son plan d'orientation stratégique 2014-2017 et fêté ses 25 ans.
Les effectifs continuent d'augmenter +3% soit 333 000 élèves dont plus de 120 000 Français. Pour tenir compte de l'environnement de plus en plus concurrentiel des établissements, consolider la qualité de son offre éducative, l'AEFE engage ses établissements sur la voie du numérique : équipements (tableau interactifs, tablettes, fibre optique) dispositifs innovants (dématisation de la correction des copies du bac, plateformes collaboratives, développement de la formation continue et de l'orientation à l'aide d'outils numériques. Plus de 80 établissements présentant plus de 12 000 candidats ont été concernés par la dématérialisation pour la session 2014 du baccalauréat. En 2016, la dématérialisation sera étendue à l'ensemble du réseau.
- Les commissions nationales des bourses ont eu lieu en décembre 2014 et juin 2015. Vous en avez reçu les comptes rendus visibles sur l'espace adhérents de notre site.
Une plus grande autonomie est donnée aux conseils consulaires cependant nous avons déploré que les membres des conseils consulaires ne soient pas davantage associés au dialogue de gestion et que, malgré une augmentation de l'enveloppe qu'il faut saluer dans le contexte budgétaire actuel, celle-ci reste inférieure aux besoins ce qui contraint à déshabiller Pierre pour habiller Paul.
- La Mission Laïque Française (au conseil d'administration de laquelle nous siégeons) se réaffirme comme deuxième opérateur de l'enseignement français à l'étranger. Elle se satisfait de la réunion interministérielle qui confirme le pilotage stratégique du réseau par le Ministère des affaires étrangères.
- FLAM : le réseau des groupes Français Langue Maternelle continue de s'agrandir mieux soutenu maintenant par l'AEFE qui a élaboré avec le CIEP des modules de formation proposées aux participants des rencontres régionales et à 25 stagiaires réunis à Sèvres du 24 au 28 août 2015. Nous continuons à aider les sections qui souhaitent créer un groupe FLAM (plus de 150 dans le monde, 76 ont reçu une aide de l'AEFE cette année).
- CNED Centre National d'Enseignement à Distance en France
Le CNED prolonge et adapte son offre intitulée « Scolarité complémentaire internationale ». Qui vise à permettre à un élève inscrit dans un établissement scolaire du pays de résidence (à l'exception des établissements français homologués) de suivre une scolarité hybride (en présence et à distance) afin de pouvoir intégrer, au besoin, le système éducatif français.
Nous allons intensifier notre partenariat avec le CNED qui prend une importance nouvelle dans le réseau.

La question de l'homologation des établissements est régulièrement soulevée et toujours pas résolue. Nous soulèverons aussi celle des partenariats qui intègrent au réseau des établissements auxquels aucune obligation de transparence budgétaire n'est imposée.

2. Droit de la famille - Nicole Galeazzi

Au cours de cette année, Nicole Galeazzi a rédigé plusieurs articles pour le site de l'Association portant sur le droit de la famille, en particulier sur les sujets suivants :

L'adoption internationale (dont un article en coopération avec Gaëlle Barré sur un témoignage dans ce domaine) ; les successions internationales ; le congé parental partagé ; la retraite des femmes ; l'acte authentique électronique ; l'accord de coopération juridique entre les notariats français et allemand ; le Règlement Rome III sur le divorce, la taxe d'habitation pour les résidences secondaires ; les rencontres notariales et les mariages à l'étranger.

Notant l'intérêt suscité par ces sujets et les nombreuses questions posées, nous avons essayé de donner autant de précisions que possible, tout en gardant à l'esprit que nous n'avons ni les compétences ni les moyens voulus pour apporter des réponses ciblées à des cas très particuliers. Nous nous efforçons de faire le maximum pour orienter les lecteurs, leur donner des pistes pour régler leurs problèmes et les diriger vers des institutions et/ou des personnes compétentes. Nicole Galeazzi effectue aussi un travail de veille

3. Affaires sociales - Marion Berthoud et Marie-Pascale Avignon-Vernet

a. CEFR

Cette année, le projet associatif 2015-2020 a été achevé par un bon travail collectif (CA, personnel, direction). Il clarifie les objectifs des trois pôles de l'association (Insertion, Dépendance, France de l'étranger – rapatriés) et pour traduire cette évolution, le CEFR s'est choisi un nom nouveau : France Horizon. Son Assemblée générale et son Conseil d'administration ont été élargis pour tenir compte de tous les publics concernés, tout en protégeant la spécificité de cette structure, la seule en France chargée de l'accueil et du soutien aux Français rapatriés.

Représentant notre association au sein du CA, Marie-Pascale Avignon-Vernet a participé à tous ces travaux, à la rencontre organisée pour les 30 ans du CEFR à Angers, et essayé de répondre au mieux aux nombreuses questions et sollicitations parvenues à Français du monde et concernant des personnes à rapatrier ou rentrées en France et en grande difficulté.

b. CFE

Les administrateurs Français du monde de la CFE et les sénateurs ont mené depuis deux ans un travail de fond pour une réforme de la Caisse tant au niveau de sa gouvernance que de son fonctionnement. Le renouvellement du CA de la Caisse devant se faire cette année, nos sénateurs ont présenté en décembre un projet de loi pour, entre autres, élargir le corps électoral du CA à tous les conseillers consulaires, exiger que le président soit un adhérent de la CFE, modifier l'équilibre de la représentation au sein du conseil d'administration etc.

Mais ce projet a été rejeté par le sénat fin juin, et le renouvellement du CA de la CFE va donc se faire comme auparavant, mais cette fois c'est une AFE réduite à 90 qui va élire les 15 représentants des adhérents de la caisse et les 3 de l'AFE : un recul en terme de démocratie et une situation contradictoire avec la logique de la loi de juillet 2013. Français du monde-adfe a fait appel aux adhérents pour la constitution d'une liste de candidats au Conseil d'administration.

La CFE reste un chantier prioritaire aux yeux de Français du Monde et les administrateurs qui seront élus début octobre auront du pain sur la planche pour faire bouger les choses au sein de cette caisse.

c. Action sociale

Les activités principales dans ce secteur cette année ont été les suivantes :

- **Participation à la réunion annuelle de la Commission Permanente pour l'Action et la Protection Sociale** où Marion Berthoud représente à la fois l'association et les conseillers consulaires, puisque ceux-ci participent aux réunions des conseils consulaires traitant de l'action et la protection sociale. Cette réunion annuelle est l'occasion de transmettre au Département les questions et les demandes de nos représentants dans les CCPAS, d'être informé de la politique en cours et des nouvelles règles mises en place par le Département ;
- **Rédaction et diffusion du compte-rendu** de cette Commission ;
- **Information des nouveaux conseillers consulaires** concernant l'action sociale possible dans les consulats. Nous avons tâché de répondre au mieux à leurs questions. Les interrogations portaient essentiellement sur les droits de Français en difficulté à l'étranger, la constitution des dossiers de reconnaissance du handicap pour bénéficier de l'allocation enfant ou adulte handicapé, les taux de base dans différents pays, les raisons du rejet de certains dossiers par la DFAE et les rapatriements ;
- **Etude des demandes de subventions aux OLES, qui** reste une de nos préoccupations. En effet l'étude des dossiers a lieu en juin entre fonctionnaires de la DFAE, mais ni les représentants de Français du monde-adfe et de l'UFE, ni les conseillers à l'AFE n'étaient présents. Nous demandons plus de transparence dans l'attribution de ces subventions ;
- **Echanges avec les administrateurs Français du monde-adfe à la CFE**, d'autant plus que cette année, nous avons été consultés sur la future réforme de la CFE ;
- **Problème des mises sous tutelles, qui** reste un des chantiers sur lesquels travaille l'association. C'est un chantier délicat dans la mesure où des conventions doivent être mises en place dans chaque pays, pour tenir compte du cadre juridique local.

4. Affaires économiques et sociales-Mehdi Ben Lahcen

L'année associative sur ce thème a été marquée par la **réforme du dispositif d'aide à l'emploi et à la formation professionnelle**. La loi du 5 mars 2014, qui intègre pleinement les Français de l'étranger dans le dispositif de formation professionnelle, a introduit un débat sur le maintien du système à l'étranger.

Malgré notre action et nos alertes répétées depuis juin 2014, le MAE a décidé de mettre fin à un dispositif qui avait fait ses preuves depuis le milieu des années 80. Cela s'est traduit par la suppression de la ligne budgétaire qui lui était consacré.

Français du monde-adfe a donc siégé pour la dernière fois en commission permanente pour l'emploi et la formation professionnelle en mars 2015, cette dernière ayant été dissoute à la suite de cette réunion. Elle a attribué pour la dernière fois des subventions aux organismes de soutien locaux à l'emploi et la formation. Nous avons regretté que toutes ces structures n'aient pas été informées par les postes de la possibilité de solliciter une aide financière sur 3 ans, jusqu'en 2017.

Nous nous félicitons que le groupe "Français du monde, écologie et solidarité" ait été moteur dans la reprise de ces inquiétudes. Cela s'est traduit par des résolutions et motions proposées par la commission commerce extérieur, emploi et formation professionnelle et développement durable.

Nous sommes heureux de voir émerger les initiatives locales en faveur de l'emploi et de l'auto-entrepreneuriat portées par les sections de Français du monde, et ce en collaboration avec les conseillers consulaires. Nous souhaitons faire connaître ces bonnes pratiques afin d'encourager d'autres sections à se lancer dans des initiatives semblables.

Pour cela l'association s'est mobilisée à travers un numéro de notre magazine (numéro 182) qui a comme fonction principale de vous informer sur le nouveau dispositif pour la formation

professionnelle, et de réfléchir ensemble à des actions alternatives pour aider nos compatriotes en recherche d'insertion professionnelle dans leur pays d'accueil.

5. Accompagnement des conseillers consulaires

Comme pour l'élection de ces derniers, le siège s'est mobilisé pour mettre en œuvre des services dédiés aux nouveaux élus dans le cadre de la Loi de juillet 2013 sur la représentation de Français de l'étranger. Ainsi, ont été proposés : un forum spécifique, la mise en place d'adresses électroniques, un espace réservé sur le site Internet, une assurance négociée pour assurer la couverture dans le cadre de leur mission.

Parmi ces éléments, il convient de retenir également l'élaboration de fiches techniques relatives à l'exercice de leur mission ainsi que les réponses apportées à leurs nombreuses demandes en raison de la nouveauté de l'exercice.

Par ailleurs, une des permanentes de l'association est aussi mise à disposition des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger pendant les deux sessions AFE. Elle a en charge la rédaction des comptes rendu des réunions de groupe.

6. Relations institutionnelles

Des rencontres avec les parlementaires et le MAEDI ont donné l'occasion de faire part du point de vue de notre association concernant la situation des Français de l'étranger, notamment pour la consultation organisée par Hélène Conway-Mouret sur le retour en France dont le rapport a été remis au Premier Ministre. Lire le rapport

7. Passage de relai

S'agissant du fonctionnement, des obligations en matière administrative et de gestion, des relations avec les sections et des échéances à respecter, notre association n'avait pas à proprement parler de procédure écrite et documentée permettant de pallier les absences et de transmettre, en cas de remplacements ou de départ de permanentes ou de membres du Bureau national, des éléments constitutifs et nécessaires pour assurer la continuité de service.

En conséquence, un lourd travail a été entrepris, dont le résultat n'est pas gravé dans le marbre mais est appelé à évoluer.

La réflexion a été menée avec les permanentes du siège et le travail planifié pour l'année :

- les fiches de poste des trois permanentes ont été retravaillées pour préciser mieux les responsabilités de chacune et les activités menées en commun,
- un planning prévisionnel annuel des activités et des tâches à accomplir et un planning hebdomadaire ont été rédigés, outil précieux pour le pilotage à moyen et long terme,
- des fiches techniques synthétiques couvrant tout le champ des activités menées par le siège et nécessaires à la bonne marche de l'association ont été rédigées par les permanentes (pour l'essentiel), Michèle Bloch pour la Trésorerie, et Marie-Pascale Avignon-Vernet.

III. La communication de l'association

1. Formation

Atelier *Twitter-Mode d'emploi* lors des journées d'août 2015

2. Communication interne

- **Les circulaires**

75 circulaires ont été envoyées pour l'information des sections.

- **Le magazine « Français du monde »**

Depuis la dernière assemblée générale, quatre numéros sont donc parus :

- N°179 : L'engagement associatif, vecteur de progrès
- N°180 : Droits des femmes, le combat continue
- N°181 : Liberté, égalité, fraternité et laïcité
- N°182 : Travailler, entreprendre, se former à l'étranger

Le prochain numéro (n° 183) aura pour thème le développement durable en vue de la COP21, qui a lieu à Paris en décembre prochain.

- **Forum des Adhérents :**

Cette année le forum des adhérents via Yahoo a été remplacé par un forum qui se veut plus professionnel et plus pratique. Il est intégré au site Internet. Il présente une interface par sujet sur laquelle il est possible de choisir le sujet sur lequel on souhaite intervenir ou de créer un autre sujet dans une des thématiques proposées. Un tutoriel a été élaboré pour guider l'utilisation du forum.

- **Sensibilisation au développement durable**

Afin de mobiliser et sensibiliser nos adhérents autour des thématiques liées à l'environnement, un groupe environnement, formé de 4 membres du CA (Catherine Libeaut, Kalliopi Ango Ela, Antoine Lesecq et Mathias Assante, a été mis en place à la suite du CA de mars 2015. Le groupe a permis :

- l'envoi de circulaires sur les thèmes suivants : marche contre Monsanto, Earth hour, vous mobiliser dans le cadre de la COP21
- la **proposition aux sections de se mobiliser autour d'une grande action de nettoyage du littoral ou de rivières** avec la rédaction collective d'une fiche pratique pour les y aider.
- la présentation de fiches "argumentaires" de la COP 21 lors de l'atelier du jeudi 20 août 2015.

3. Communication externe

- **Les lettres d'information électronique**

11 Lettres d'information électroniques (envoyées à 1 000 000 exemplaires). Chaque envoi de la newsletter mobilise le siège en raison des nombreux courriels reçus en retour pour des demandes d'information.

- **Site de Français du monde-adfe**

Le site est mis à jour par nos permanentes et les membres du Bureau plusieurs fois par semaine, en fonction de l'actualité. Les membres du CA sont appelés à effectuer une veille et à fournir des articles sur les sujets dont ils ont pris la responsabilité.

Cette année, une nouvelle rubrique a été créée "Rentrer en France" pour répondre à un certain nombre d'appels au siège ou de mails concernant les démarches à faire en cas de retour en France.

Audience : 33 000 visiteurs par mois en moyenne avec un pic en janvier à plus de 48 000 visites

- **Page Facebook**

Notre association y est présente depuis 2009. Objectif : donner une plus grande visibilité de l'association à destination notamment d'un public plus jeune.

Nous avons passé la barre des **9000** « amis Facebook » soit 1700 de plus que l'an passé.

- **Compte Twitter**

1038 abonnés soit 434 de plus que l'an passé

L'association a posté plus de 1300 tweets (au 22 juillet 2015)

- **Partenariats**

- ⇒ Participation au Téléthon des Français de l'étranger
- ⇒ Rencontre avec Coordination Sud
- ⇒ Projet de rencontre avec France Volontaire

IV. Commission des conflits :

- La commission des conflits a été appelée, au cours de l'année associative écoulée, à rendre un avis sur un seul contentieux concernant la section de Munich.
- Affaire Richard Alvarez : condamné en première instance, puis en appel, il se pourvoit en cassation, affaire à suivre...

Conclusion

Pour terminer, je veux rappeler à tous l'esprit de solidarité qui a prévalu au sein du Bureau national et je tiens à souligner, une fois encore, la présence et le soutien de nos sénateurs envers notre association.

Monique se retire des instances nationales ; nous savons tous le dévouement et les compétences qu'elle a mis sans relâche au service de Français du monde-adfe pendant de très nombreuses années. Elle en a été l'un des acteurs et porte-parole les plus importants et les plus marquants. Sa participation au développement et au rayonnement de notre association est incontestable. Au nom de tous les administrateurs de Français du monde-adfe, je tiens à lui dire un immense merci.